

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2014**

Délibération
n° 2014.12.145.B

**Pass accession -
prestations
d'assistance
administrative,
financière et
technique aux primo-
accédants dans le
cadre des dispositifs
d'aide à l'accession à
la propriété dans
l'ancien à rénover -
avenant n° 1**

LE DIX HUIT DECEMBRE DEUX MILLE QUATORZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 décembre 2014**

Secrétaire de séance : Anne-Marie BERNAZEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Xavier BONNEFONT

Excusé(s) :

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 DECEMBRE 2014

**DELIBERATION
N° 2014.12.145.B**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / MARCHÉS
PUBLICS

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**PASS ACCESSION - PRESTATIONS D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET
TECHNIQUE AUX PRIMO-ACCEDANTS DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS D'AIDE A
L'ACCESSION A LA PROPRIETE DANS L'ANCIEN A RENOVER - AVENANT N° 1**

Une procédure adaptée pour la prestation d'assistance administrative, financière et technique aux primo-accédants dans le cadre du dispositif d'aide à l'accession à la propriété dans l'ancien à rénover, a été lancée en juillet 2012.

Le pouvoir adjudicateur a décidé d'attribuer le marché n° 2012/161 à l'association PACT de la CHARENTE, 57 rue Louis Pergaud – 16000 ANGOULEME. Le marché est à bons de commande avec un engagement maximum de 90 000 € HT sur la durée totale du marché.

Il est nécessaire de passer un avenant ayant pour objet de :

- prolonger le délai d'exécution du dispositif, dont l'échéance était initialement prévue au 31 décembre 2014, de trois mois supplémentaires (soit jusqu'au 31 mars 2015) pour le temps nécessaire au lancement d'une nouvelle procédure.

Le travail de l'opérateur titulaire du marché devra nécessairement se poursuivre jusqu'à la réception conforme des travaux et au paiement des entreprises et à la récupération des aides partenariales soit 18 mois après l'échéance du dispositif, ce qui prolonge la durée du marché au 30 septembre 2016,

- modifier les conditions de gestion des subventions à verser aux ménages conformément à la convention imposée par le comptable public,
 - modifier le montant maximum du marché, qui passe de 90 000 € HT à 107 307 € HT, pour prendre en compte les demandes qui pourraient se présenter pendant cette période de prolongation.

L'impact de cet avenant sur le montant initial du marché représente une augmentation de 19,23 %.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au marché n°2012/161 relatif aux prestations d'assistance administrative, financière et technique aux primo accédants dans le cadre du dispositif d'aide à l'accession à la propriété dans l'ancien à rénover confié à l'association PACT de la CHARENTE.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3^{ème} Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au Budget principal – chapitre 11.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 22 décembre 2014	<u>Affiché le :</u> 22 décembre 2014